



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Epreuve : E3 – COMMERCIALISATION

Sous – épreuve : ORGANISATION (U33)

Durée : 1h30

Coefficient : 1
40/2 = /20

CORRIGE

Question 1 : barème 3 points

Répartir les tâches par rapport aux compétences de chacun

Jean est aide fleuriste, la priorité doit être accordée aux livraisons et à la préparation des fleurs.

Vous, ayant 4 ans d'expérience, les compositions les plus élaborées doivent vous être accordées en priorité.

Anne, 2^{ème} année CAP, commence dans la profession et peut déjà réaliser quelques confections avec vos conseils.

Marie s'occupe essentiellement de la vente et de l'administratif.

(Correction laissée à l'appréciation du jury)

Question 2 : barème 8 points

En arrivant dans le magasin, quelles sont les tâches que vous devez prendre en compte afin de gérer cette journée de travail ?

- Lecture des consignes laissées par Mme COLETTE
- Ouverture de la boutique, assurer la mise en place la conformité et la qualité des produits
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité (entretien du magasin)
- Gestion du personnel et répartition des tâches
- L'accueil des clients
- Assurer les commandes et les livraisons
- Le suivi des transmissions florales (réception et transmission)
- La gestion des achats et des stocks
- Calcul de caisses en fin de journée
- Gestion des déchets

Question 3 : barème 2 points

Justifiez le choix de votre employeur pour la mise en place des différents articles sur les étagères ?

Il est préférable de mettre en rayon les produits les plus légers en hauteur
Soigner le rangement pour éviter les chutes et la casse des produits
Pour les accès en hauteur prendre des escabeaux adaptés

Question 4 : barème 9 points (0.5 par case- réponse juste)

Quelle quantité de végétaux allez-vous commander pour réaliser la commande des 55 centres de table pour la fin de semaine sachant que les germinis sont conditionnés par 30, les mini-œILLETS par 10, les santinis par 25, les roses par 20, le galax et le gaultheria en botte individuelle ?

Désignation	Calcul des quantités par centre de table	Conditionnement	à commander
Germinis	$3 \times 55 = 165$	plaquette de 30	6 plaquettes
mini œillets	$5 \times 55 = 275$	botte de 10	28 bottes
Santinis	$3 \times 55 = 165$	botte de 25	7 bottes
Roses	$5 \times 55 = 275$	botte de 20	14 bottes
Galax	$0.5 \times 55 = 27.5$	Par botte	28 bottes
Gaultheria	$0.5 \times 55 = 27.5$	Par botte	28 bottes

Question 5 : barème 2 points

Quel temps estimez-vous nécessaire pour l'accueil de Mme ANDRE, la prise de sa commande, la transmission florale et le classement du bon de commande ?

Le temps moyen est de 15 à 20 minutes environ

Question 6 : barème 16 points

Organiser la journée de travail de Marie, Anne, Jean et vous-même Aurélie en tenant compte des consignes de Mme COLETTE et du carnet de commandes qui vous sont fournis ?

CORRIGE PLANNING

	AURELIE	ANNE	JEAN	MARIE
9h	lecture des consignes			
10h	C1 raquette C2 bis composition	bouquets ronds vitrine C2 bouquet rond	Entretien magasin Réception végétaux Livraison C1	Vente
11h	Vente magasin	bouquets ronds vitrine	Livraison legourmetC2bis	Réception des Végétaux et mise à l'eau
12h		Vente magasin	Livraison EléganceC2 Mise à l'eau végétaux	Vente
13h				
14h				
15h	C3 Centres de table	C4 interflora	Mise en rayon ; vanneries et vases	Vente Mise en place en Rayon
16h				Vente
17h	Commande fin de semaine	C3 Centres de tal	Horticulteur ; plantes fleuries	
18h	Vente magasin		Rangement plantes et magasin	Vente
19h		Vente magasin	Livraison hôtel de la Loire	Entretien magasin

(Notation laissée à l'appréciation du jury)

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.